

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER-TRÉSORIER ADJOINT DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

QUE le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire lundi 17 avril 2023 à 19 h.

LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL SE DÉROULERA À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil municipal et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur les points suivants :

1. Acceptation de soumission – LOI-2023-14 | Acquisition et installation d'équipements de jeux en bois pour enfants
2. Acceptation d'options – LOI-2022-37 | Aménagements récréatifs du Domaine du boisé
3. Adoption du Règlement d'emprunt numéro 2023-1166 *décrétant une dépense de 7 903 000 \$ et un emprunt de 7 903 000 \$ pour la construction d'un nouveau garage municipal et ses aménagements*
4. Demande d'aide financière au Fonds des régions et ruralité – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale
5. Autorisation de signatures – Acquisition de lots – Création d'un parc de conservation riverain
6. Adhésion à l'Association régionale de loisir pour les personnes handicapées de la Capitale-Nationale
7. Période de questions
 - 7.1 Membres du conseil
 - 7.2 Public
8. Levée de l'assemblée

DONNÉ À BOISCHATEL, CE 14^e JOUR DU MOIS D'AVRIL 2023



Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint